



Assemblée générale

Distr. limitée
11 novembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Troisième Commission
Point 28 de l'ordre du jour
Promotion des femmes

États-Unis d'Amérique : amendement au projet de résolution révisé
[A/C.3/75/L.19/Rev.1](#)

Intensification de l'action menée pour prévenir et éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles

À l'alinéa i) du paragraphe 6, remplacer « des programmes éducatifs qui soient complets, scientifiquement exacts, adaptés à chaque âge et qui tiennent compte du contexte culturel, » par « des programmes d'éducation sexuelle qui soient scientifiquement exacts, adaptés à chaque âge, axés sur la santé et qui tiennent compte des spécificités culturelles, » et, après « la santé sexuelle et procréative », ajouter « , conformément à la législation interne et aux programmes nationaux, ».

